



LE MAIRE VOUS PARLE...



CONSTAT

Déjà 6 mois que j'occupe le poste de maire! La première chose qui me vient à l'idée de vous partager, c'est que ce poste exige temps et disponibilité. Du temps, parce qu'il faut que je m'approprie les dossiers municipaux comme les pratiques de mise en œuvre de ceux-ci au même titre que ceux présentés à la MRC. À cela, s'ajoutent les représentations auprès des différents comités comme le Centre Local de Développement, la Coopérative de Santé, le comité du Parc Nautique, le comité organisateur de l'assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec, pour ne nommer que ceux-là.

De la disponibilité le jour bien sûr, mais également le soir et la fin de semaine, puisque plusieurs personnes de ces comités ou organisations ont des emplois pendant les heures régulières de travail.

Je vous précise que c'est à peu de choses près, ce à quoi je m'attendais. De plus, c'est le genre de défi que j'aime relever. Pour moi, toute chose qui mérite d'être faite mérite d'être bien faite.

RÉFLEXION

Le potentiel de développement qu'offre notre belle municipalité m'amène à consulter davantage, analyser plus en détail la documentation, à être plus présent sur différents comités internes et

externes, sans oublier la mise en place de la planification et voir à la bonne gestion de nos façons de faire. Ceci a pour conséquence d'augmenter de façon substantielle la charge de travail du personnel administratif du bureau municipal avant même la mise en œuvre du plan d'action 2014-2019. De plus, je constate que la municipalité est de plus en plus réquisitionnée pour produire des redditions de comptes, des rapports concernant les services d'égout et d'aqueduc, de même pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et les multiples autres documents à produire pour le ministère des Affaires municipales, de l'environnement, de la Commission de la protection du territoire agricole et j'en passe.

Je suis à même de confirmer ce qu'une journaliste écrivait récemment dans l'hebdo régional, que la « *structure municipale est lourde et bouge avec lenteur* ». J'ajouterai cependant que les élus et l'administration municipale sont dépendants de la machine administrative gouvernementale de niveau supérieur qui donne cet enlèvement.

ACTION

Malgré tout, le conseil municipal a le devoir et la responsabilité de s'assurer de l'efficacité dans ses pratiques à tout point de vue. Dans cette optique plusieurs dossiers demandent d'être mis à jour comme par exemple l'archi-

vage. Certaines façons de faire exigent de mettre à jour les outils de gestion interne comme les politiques d'aide municipales et d'autres qui méritent d'être mises en place comme celles sur les dons, l'achat local, l'évaluation de rendement des ressources humaines, tout cela en corrélation avec notre plan d'action qui vous sera délivré à l'automne.

Afin d'être en mesure d'atteindre ces actions, le conseil municipal a convenu de faire appel à l'aide d'une secrétaire-réceptionniste à temps partiel jusqu'au 31 décembre 2014 afin de permettre au personnel de direction, de direction adjointe et chargée de projet, d'être libéré de certaines tâches dites de secrétariat pour se concentrer davantage à la conception, à l'analyse des dossiers énumérés précédemment et produire les recommandations appropriées au besoin du conseil municipal selon l'échéancier à respecter.

Ainsi, les ressources humaines seront employées au maximum de leur potentiel et de leur compétence.

Pierre Tremblay
Maire des Éboulements
(suite à la page 4)



Dans ce numéro :

Gestion des matières résiduelles	2
Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	2
Du côté de la bibliothèque	3
Planification stratégique	4

DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES

Une activité de distribution de plants d'arbres d'essences variées (pin blanc, bouleau jaune, érable rouge) fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles par l'entremise de l'Association forestière des deux rives aura lieu au début du mois de juin sur le site de la patinoire des Éboulements. Les détails suivront sous forme d'un publipostage.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RÉSERVATION



La collecte spéciale des encombrants sur réservation aura lieu dans **la semaine du 20 au 23 mai prochain**. Il est important de réserver votre collecte par téléphone avant 16h00 le mercredi 14 mai pour que votre demande soit traitée. Veuillez composer le 418-435-2639, poste 6012.

Seuls les encombrants seront collectés, soit les électro-ménagers, meubles, matelas, bicyclette, chaises, etc. Les déchets, les matériaux de construction, les fenêtres, les miroirs ainsi que les pneus sont interdits.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des résidus verts de printemps sera effectuée du 12 au 16 mai pour l'ensemble des municipalités. Veuillez déposer vos sacs de feuilles en bordure de la voie publique le dimanche, 11 mai 2014. Ne pas utiliser le bac bleu ni le bac vert pour cette cueillette.

ÉCOCENTRE

Saint-Urbain: du lundi au samedi, de 9h00 à 16h45

Isle-aux-Coudres: le mardi et le samedi, de 9h00 à 16h45

Saint-Placide: le vendredi, de 9h00 à 16h45

TARIFICATION

Citoyens (coût au m³)
Encombrants: gratuit



Matériaux de construction (tri obligatoire): 10\$

Commerces :

Matières triées: 30\$

Entrepreneurs (coût au m³)

Matières triées: 60\$

Matières non triées: 80\$

FONCTIONNEMENT:

Une preuve de résidence est requise. Un préposé vous accueillera sur place. Vous n'aurez qu'à trier et à déposer vos objets dans les différents conteneurs identifiés à ces fins.

Il est interdit de laisser des matières sur les lieux en dehors des heures d'ouverture.

COLLECTE DU COMPOST

Le mercredi de chaque semaine dans les secteurs desservis.

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Suite à la mise en place de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité a déposé en 2013 un premier bilan de l'usage de l'eau auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire du Québec.

Cette stratégie, qui implique les municipalités, vise à réduire la consommation d'eau et à sensibiliser les usagers à la valeur de cette ressource collective.

À titre d'exemple, la municipalité se doit d'être vigilante et voir à l'entretien du réseau d'aqueduc et de réparer les fuites, si petites soient-elles. De plus, tous les immeubles municipaux sont soumis à des vérifications régulières afin de réduire au maximum la consommation d'eau.

Il existe une multitude de gestes simples que l'on peut poser pour réduire notre consommation. En effet, il est possible d'apporter de petits changements dans nos habitudes de vie et ainsi réduire de 40 % notre consommation d'eau potable, le tout en ayant un impact minime sur notre qualité de vie. Voici quelques trucs et astuces simples que vous pouvez mettre en œuvre dès maintenant!

- Réparez rapidement un robinet qui fuit, un seul robinet défectueux peut gaspiller entre 140 et 680 litres par jour;
- Fermez l'eau lorsque vous vous brossez les dents, lavez le visage ou rasez, vous

économiserez ainsi jusqu'à 12 litres d'eau chaque minute.

- Privilégiez une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain ou une douche de 15 minutes. Vous économiserez jusqu'à 200 litres d'eau.

- Favorisez l'installation d'une toilette à faible volume ou à double chasse de 6 litres et moins, vous économiserez jusqu'à 11 000 litres d'eau chaque année.

- Placez un pichet d'eau au réfrigérateur au lieu de laisser couler l'eau du robinet pour la rafraîchir.

- Lavez les fruits et légumes à l'aide d'une brosse dans un évier rempli partiellement d'eau plutôt que de laisser couler l'eau, cela vous permettra d'économiser jusqu'à 5 litres d'eau à chaque fois.

- Utilisez un balai plutôt qu'un boyau d'arrosage pour nettoyer l'asphalte de votre stationnement.

- Installez un pistolet diffuseur sur votre boyau d'arrosage pour arroser votre jardin et vos fleurs.

- Arrosez votre pelouse en soirée pour éviter que 40 % de l'eau ne s'évapore au soleil.

- Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau et remplissez votre piscine à au moins 20 cm du bord pour réduire les éclaboussures.

- Lavez votre voiture avec un seau rempli d'eau savonneuse et une éponge plutôt que d'utiliser le boyau d'arrosage.

RAPPEL IMPORTANT

CHANGEMENT D'ADRESSE

Suite à la refonte de la numérotation civique et aux nouvelles appellations de noms de rues, la municipalité avisait les propriétaires concernés, le 12 juillet dernier, qu'un délai d'un an leur était accordé par Postes Canada pour effectuer les changements d'adresse.

Cependant, à la lumière de nos informations, plusieurs personnes n'ont pas encore procédé à leur changement d'adresse. Lorsque le délai d'un an sera expiré, Postes Canada retournera à l'expéditeur le courrier envoyé à votre ancienne adresse. Il est donc important d'effectuer le plus rapidement possible vos changements afin que vous receviez votre courrier sans délai supplémentaire.

De plus, à l'intérieur de ce même délai, nous vous rappelons que vous avez l'obligation d'afficher votre nouveau numéro civique selon les normes édictées dans notre règlement N° 155-13, dont vous pouvez obtenir copie ou consulter sur notre site Internet (www.leseboulements.com)

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lors de l'Assemblée générale annuelle du 23 mars dernier, tous les membres présents ont témoigné du dynamisme qui caractérise notre bibliothèque. Merci à tous nos usagers et aux nombreux bénévoles qui ont à cœur de faire de la biblio F.-A.-Savard un lieu de culture stimulant, au service de l'ensemble de la communauté. Bienvenue à tous, grands et petits !

À VOTRE AGENDA :

Expositions à l'Espace Claude-Le Sauter :

Jusqu'au 25 mai : Reconnaissance à Fernand Dumont, sociologue, penseur et écrivain québécois, citoyen de Saint-Joseph-de-la-Rive jusqu'à son décès, en 1997.

Juin-juillet-août : Marie Laberge, poète et peintre qui a étudié à l'École des Beaux-Arts de Québec et à l'Université Laval.

Le 1^{er} juin : Jardiner sans se ruiner, conférence donnée par Larry Hodgson. Avec son humour habituel, le jardinier paresseux montrera des dizaines de trucs pour bien jardiner sans trop dépenser. Diapos. Gratuit (inscription requise, question de logistique).

Le Club de lecture TD est de retour sous le thème Eurêka!

Tous les enfants de 3 à 12 ans peuvent s'inscrire du 1^{er} juin au 1^{er} juillet, à la bibliothèque. Ils reçoivent ainsi une trousse amusante (autocollants, magazine, passeport pour indiquer les titres des livres lus au cours de l'été) et ont accès à un site Web pour des jeux interactifs. De nombreux prix à gagner seront offerts lors d'une activité spéciale à la bibliothèque, le 17 août prochain. Une belle variété de livres et de revues attendent vos enfants! Consultez notre horaire estival! Responsables : Sylvie Tremblay et Anne-Marie Leroux.

MOTIONS

Lors des séances du conseil municipal, il arrive régulièrement que des motions de remerciements ou de félicitations soient adressées à des citoyens pour souligner des événements marquants. Dorénavant, afin de les partager à toute la population, nous les publierons à l'intérieur de notre petit journal. Voici celles des mois de mars et avril dernier:

58-03-14 Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de remerciements aux membres du comité des loisirs pour l'organisation et la réussite des soirées et activités de la 56^e édition du Carnaval des Éboulements qui s'est déroulé du 1^{er} au 22

À SURVEILLER:

Moulin à paroles (en août), Mille et un secrets des plantes médicinales (conférence avec dégustation, le 5 octobre) et l'Ubus théâtre.

NOUVEAUTÉS:

Horaire d'été bonifié!

Le 5 mai : Rotation de livres du Réseau Biblio, en plus des nouveautés de notre collection locale, pour adultes et pour jeunes.

Livres audio : Offre bonifiée! Narration souvent faite par l'auteur même, l'idéal au bord de la piscine ou en voyage.

LE SAVIEZ-VOUS... ?

Pour être informé de toutes les activités offertes : s'abonner à la bibliothèque (gratuit).

Statistiques : Livres numériques : sur les 748 volumes présentement disponibles, 3 500 prêts dans tout le Réseau Biblio CNCA depuis le 1^{er} décembre 2013. / Livres à gros caractères pour vous faciliter la lecture : 6 prêts locaux! / Livres audio : 10 prêts locaux!

Une boîte à suggestions est à votre disposition sur le comptoir, en entrant dans la biblio.

Scrabble duplicata : activité libre, le lundi de 13h00 à 15h00, jusqu'au 23 juin. Aucun partenaire requis.

Pour devenir bénévole : s'adresser au comptoir du prêt.

EN RÉTROSPECTIVE :

Lancement de la Revue de la Société d'histoire de Charlevoix consacrée à Monsieur Fernand Dumont (exposition de photos d'archives), le 9 mars dernier : Vif succès (42 personnes présentes). /

février 2014.

59-03-14 Pierre Tremblay, conseiller, présente une motion de félicitations à Mme Dominique Maltais pour sa performance exceptionnelle exécutée en planche à neige aux jeux olympiques de Sotchi, laquelle lui a permis d'obtenir la médaille d'argent dans cette discipline.

60-03-14 Sylvie Bolduc, conseillère, présente une motion de félicitations à Madame Anny Desgagnés et lui présente les meilleurs vœux de santé et de bien-être à l'occasion de son 100^e anniversaire de naissance qui aura lieu le 18 mars 2014.

Pour connaître les gagnants du concours Je clic pour toi ma Biblio, consulter le site www.reseaubiblio.ca. Merci à tous ceux et celles qui ont participé.

Claire Oigny, bénévole

Horaire régulier jusqu'au 22 juin : mardi 18h30 à 20h00 ; mercredi et dimanche 13h00 à 15h30.

Horaire d'été du 6 juillet au 26 août : mardi 18h30 à 20h00 et dimanche 13h00 – à 15h30. Retour le 3 septembre, à l'horaire régulier.

Page WEB:

www.mabibliotheque.ca/cnca/leseboulements

Tél. : 418 489-2990.

Courriel : bibliotheque@leseboulements.com

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Du 4 au 10 mai 2014, la **Semaine de la sécurité civile** se déroulera sous le thème « **LA NATURE NE PARDONNE PAS! NE SOYEZ PAS À SA MERCI!** » pour rappeler que le Québec n'est pas à l'abri des sinistres, comme des vents violents, une inondation ou un tremblement de terre.

Préparons-nous à y faire face! Par exemple, ayez à la maison assez d'eau et de nourriture non périssable pour au moins trois jours. Pourquoi trois jours? Lors d'un sinistre, vous pourriez avoir à à vous débrouiller sans services essentiels comme l'électricité ou l'eau potable.

Une réserve d'eau et de nourriture permet de subvenir à une partie de nos besoins pendant cette période.

61-03-14 Ruth Tremblay, conseillère, présente une motion de félicitations à la doyenne de la municipalité, Madame Gertrude Desgagnés et lui présente les meilleurs vœux de santé et de bien-être à l'occasion de son 102^e anniversaire de naissance qui a eu lieu le 21 février 2014.

74-04-14 Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de félicitations à Antony Deschênes pour avoir obtenu le prix Coup de cœur du jury et le prix Coup de cœur du public pour sa prestation musicale lors de la finale locale de l'événement Secondaire en spectacle du 13 mars 2014.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

LE MAIRE VOUS PARLE (suite)

Quelle belle journée!

Samedi, le 5 avril dernier au camp Le Manoir, le conseil municipal a côtoyé près d'une centaine de citoyennes et citoyens de tous âges, d'hommes et de femmes disposés à réfléchir et à s'exprimer sur le devenir de notre municipalité.

Que ce soit pour des services à la communauté, pour assurer la vitalité de nos entrepreneurs, pour développer les activités culturelles, sportives ou de tourisme et pour s'assurer de garder un milieu de vie actif au cœur du village, une multitude de suggestions, propositions et d'actions ont été soumises en plénière.

Tel que prévu, le conseil produira un plan d'action à l'automne 2014 selon les réflexions des différents ateliers.

D'ailleurs, ce plan d'action sous le thème « **Une communauté en action** » vous sera présenté lors d'une soirée publique prévue à cette fin.

Merci à tous les participants, animateurs, employés municipaux et particulièrement aux organisateurs, Mme Hélène Thivierge, chargée de projets et M. Pierre Tremblay, conseiller.

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements, Qc G0A 2M0

Téléphone : 418.489.2988

Télécopie : 418.489.2989

Messagerie :

municipalite@leseboulements.com

Maire: Pierre Tremblay
Conseillères: Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Ruth Tremblay
Conseillers: Emmanuel Deschênes
Régis Pilote
Pierre Tremblay



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!
www.leseboulements.com



Près d'une centaine de personnes ont assisté à la journée de planification stratégique

LES PETITES ANNONCES

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

MERCREDI 7 MAI: ACTIVITÉS RÉGULIÈRES AU LOCAL

LUNDI 12 MAI: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE À 13H30

IMPORTANT: UN POSTE EST À COMBLER AU SEIN DU CA DU CLUB LES BLÉS MÛRS DES ÉBOULEMENTS. INFORMATIONS: JOCELYNE BOUDREAU: 418-452-8270

MERCREDI 14 MAI: DÎNER FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES—12\$ LE BILLET

VENDREDI 16 MAI: SOIRÉE DE DANSE AVEC L'ORCHESTRE RACHEL

MERCREDI 21 MAI: BINGO

JEUDI 22 MAI: SOUPER DE FERMETURE—BRIDGE

MERCREDI 28 MAI: ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

MERCREDI 4 JUIN: ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

SAMEDI 7 JUIN: SOUPER DE FERMETURE AVEC L'ORCHESTRE LES SYMPATIQUES

FERMETURE DU LOCAL ET RETOUR LE MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 2014

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

CAMP LE MANOIR: Le Camp Le Manoir célèbre cette année les 50 ans du camp de vacances. Le 14 mai, le camp organise un coquetel bénéfice qui se tiendra au Collège de Champigny le 14 mai à 18h00, au coût de 75\$ par personne. Toute personne qui désire aider des familles pour que leur enfant participe au camp de vacances est priée de communiquer avec le F. Jean-Guy Beaulieu pour réserver leur billet.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL:

LUNDI, 5 mai 2014 À 20H00

LUNDI, 2 juin 2014 À 20H00

LUNDI, 7 juillet 2014 À 20H00

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 19 mai et le 24 juin 2014.

À compter de lundi, 2 juin, le bureau municipal sera ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45. Le vendredi, de 8h00 à 12h00, fermé en après-midi et ce, pour toute la période estivale.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE:

LINDA GAUTHIER

ADJOINTE À LA DIRECTION :

DANIÈLE TREMBLAY

SUPERVISEUR GÉNÉRAL ET CHEF POMPIER:

GRÉGOIRE BOUCHARD

CHARGÉE DE PROJETS ET URBANISME:

HÉLÈNE THIVIERGE

INSPECTEUR EN BÂTIMENT:

JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Pilote est présent le mardi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE): 418.635.1215